

OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE INTERDITE
Même partielle
(Loi du 11 Mars 1957)
constituerait contrefaçon
(Code Pénal, Art. 425)

SUITE

pour Flûte, Clarinette et Piano

Bruno ROSSIGNOL

I. Pastorale

♩ = 88

Flûte

mf

Clarinette Sib

notes réelles

mf

Piano

4

p

p

p

mf

8

mf

mf

IV. Cortège et final

♩ = 58

Flûte

Clarinette Sib

Piano

f

sons réels

f

f

3

5

mf *cresc.*

mf *cresc.*

cresc.